



Département de la DORDOGNE – Arrondissement de SARLAT
Communauté de communes Terrassonnais Haut Périgord Noir
58 avenue Jean Jaurès 24120 TERRASSON-LAVILLEDIEU

L'an deux mil vingt-cinq, le 20 mars, à vingt heures et trente minutes, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes Terrassonnais Haut Périgord Noir, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, Salle des fêtes du Lardin Saint-Lazare, sous la présidence de M. Roland MOULINIER, Vice-Président.

Date de convocation : 12 mars 2025

Nombre de Conseillers Communautaires	
En exercice	58
Présents	42
Votants :	44
Pour :	44
Contre :	0
Abstention :	0

PRÉSENTS :

Titulaires : Sylviane GRANDCHAMP, Lionel ARMAGHANIAN, Bernadette MERLIN, Jean-Marie CHANQUOI, , Annie DELAGE, Gaston GRAND, Roland MOULINIER, Daniel BOUTOT, Daniel BARIL, Jean-Pierre VERDIER, Denis ADAMSKI, Francine BOURRA, Nadine PIERSON, Claude SAUTIER, Jean-Jacques DUMONTET, Michel MEYNARD, Philippe COLLAS, Edmond Claude DELPY, Bernard DURAND, Victor MONTEIL, Régine ANGLARD, Dominique BOUSQUET, Jean-Luc BLANCHARD, Nicole DUBREUIL-RAVIDAT, Dominique DURAND, Laurent PELLERIN, Didier CLERJOUX, Josiane LEVISKI, Patricia FLAGEAT, Nicolas DJERBI, Sébastien LUNEAU, Alexandra DUMAS, Patrick DELAUGEAS, Jean BOUSQUET, Frédéric GAUTHIER, Claudine LIARSOU, Coralie DAUBISSE-BOYER, Stéphanie PORTE.

Suppléant : Dominique DURUY représenté par Gilles COZANET, Jacques MIGNOT représenté par Danièle RIBET, Gérard MERCIER représenté par Patrick LEFEBVRE, Mattia TRENTMONT représentée par Pascale LARUE.

Excusés : Bertrand CAGNIART donne pouvoir à Claude SAUTIER, Caroline VIEIRA CHEVALIER donne pouvoir à Claudine LIARSOU, Patrick GAGNEPAIN, Stéphane ROUDIER, Jean-Michel LAGORSE, Jean-Louis PUJOLS, Élodie REBEYROL, Olivier ROUZIER, Francis AUMETTRE, Jean-Michel LAGORSE, Bernard BEAUDRY, Fabien JAUBERT, Jean-Yves VERGNE, Isabelle DUPUY, Roger LAROUQUIE, Maud MANIERE.

SECRÉTAIRE : Mme Nicole DUBREUIL-RAVIDAT

Objet : Adoption du budget primitif 2025 du BA REOMi

Vu, les travaux du bureau en date du 12 février 2025 et 13 mars 2025,

Vu, le débat d'orientations budgétaires 2025 et le rapport présenté lors du conseil communautaire du 19 février 2025,

Vu la proposition budgétaire de ce budget annexe,

Le Conseil Communautaire, oui l'exposé du Vice-Président Roland MOULINIER, et après en avoir délibéré, à l'unanimité, **DÉCIDE :**

AR Prefecture

024-200041150-20250320-DE2025_0030-DE
Reçu le 28/03/2025

 **D'ADOPTER** le budget primitif 2025 du budget annexe REOMi, lequel peut se résumer comme suit :

Budget REOMi 2025

2025

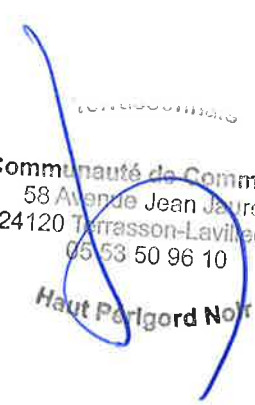
Libellé	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
Résultats reportés		173 361,14 €		
Restes à réaliser				
Affectation				
Prévision de l'exercice	1 440 349,00 €	1 266 987,86 €		
Totaux	1 440 349,00 €	1 440 349,00 €	0,00 €	0,00 €

 **DE DETERMINER** le niveau de vote : le budget est voté par chapitre en section de fonctionnement et par chapitre et opération en section d'investissement.

 **D'AUTORISER** le Président à signer tous les actes et documents nécessaires à la mise en application de cette décision.

Fait et délibéré au siège les jours, mois et an que dessus.
Au registre sont les signatures.
Pour copie conforme, fait à Terrasson-Lavilledieu,
le 20/03/2025

Le Président,
Dominique BOUSQUET


Communauté de Communes
58 Avenue Jean Jaurès
24120 Terrasson-Lavilledieu
05 53 50 96 10
Haut Périgord Noir

AR Prefecture

024-200041150-20250320-DE2025_0030-DE
Reçu le 28/03/2025